

BLOCAGE DES SALAIRES GRÈVE DU 31 MAI 2011

Le **S.A.F.P.T** s'associe à la journée d'action interprofessionnelle du 31 mai 2011 et appelle tous les Agents Territoriaux à se mobiliser fortement :

- Pour le rattrapage de cette perte ;
- Contre la perte du pouvoir d'achat subie par les Fonctionnaires ces dernières années ;
- Pour un régime indemnitaire minimum obligatoire pour tous les agents territoriaux ;
- Pour la défense de nos emplois ;

Cependant, devant la fréquence des mouvements et des appels à la grève, le **S.A.F.P.T** préconise de cesser toutes activités professionnelles de 10 à 11 heures afin que les conséquences financières soient moindres.

N'oubliez pas, que durant cette heure, vous devez impérativement quitter votre lieu de travail !

Par contre et dans le respect total de sa philosophie, le **S.A.F.P.T** laisse chacun libre de s'associer au mouvement, la journée complète.

Dans ce dernier cas, le **S.A.F.P.T** vous invite à vous rendre sur le lieu de manifestation le plus proche de votre domicile.

VARIATIONS DES INDICES DE PRIX (SOURCE : INSEE)

- Hausse des Prix**
- + Gel des Salaires**
- = Perte du pouvoir d'achat**

€	Variations (en %)	
	sur un mois	sur les 12 derniers mois
	Alimentation -0,9	1,3
	Produits frais -7,5	13,5
	Habillement et chaussures 6,0	-0,6
	Énergie 0	8,4
	dont produits pétroliers -0,7	9,7
	Services de santé -0,5	0,3